Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 84 (1975)

Heft: 1

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

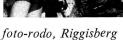
Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de semaine O en semaine

«Serviable et courageuse»







Telles étaient, dit la légende, les qualités de Valeria, l'épouse d'un préfet romain en l'honneur de qui l'on éleva un temple sur la colline sédunoise de Valère. Le 25 octobre 1974, dans l'église qui porte le même nom, dix-neuf jeunes Romandes et Tessinoises lui faisaient honneur, en recevant leur brevet d'officier du Service sanitaire de la Croix-Rouge, au cours d'une cérémonie placée sous le signe du souvenir du Général Guisan, dont on venait de célébrer le centième anniversaire de la naissance.

Après un cours de cadres organisé du 7 au 26 octobre à Montana et commandé pour la dernière fois par le Colonel Henri Perret, médecin-chef de la Croix-Rouge depuis 1966 et qui prend sa retraite au mois de juin prochain, trois de ces jeunes femmes ont obtenu le grade de chef de détachement, huit de chef de section de commandement, et huit autres de chef de section de traitement.

Le Service sanitaire de la Croix-Rouge, auxiliaire du Service sanitaire de l'armée, groupe 85 unités, soit un effectif total de 8600 personnes. Le personnel féminin recruté sur la base du volontariat et engagé dans les détachements de la Croix-Rouge (infirmières, infirmières-assistantes, laborantines, éclaireuses, etc.) est indispensable à la bonne marche des hôpitaux militaires. Aussi est-il regrettable de constater que son recrutement devient de plus en plus difficile, surtout en Suisse romande.

Séance du Conseil de direction de la Croix-Rouge suisse, le 31 octobre 1974

La Convention entre la Croix-Rouge suisse et les cantons concernant les soins infirmiers professionnels constituait le point principal de l'ordre du jour. Cette Convention doit régler les droits et devoirs des parties contractantes: d'une part les tâches de la Croix-Rouge suisse, d'autre part le financement partiel de ces tâches par des subventions des cantons. En ce qui concerne le Service de la Croix-Rouge, il a été décidé, en accord avec le Médecin en chef de l'armée, de ne pas nommer pour le moment un successeur au médecin-chef de la Croix-Rouge, le Colonel Perret, qui prend sa retraite en juin 1975. On laisse ainsi le temps à un groupe de travail d'étudier à nouveau ce rôle et cette fonction.

Le Conseil de direction a également pris connaissance du résultat satisfaisant de la Collecte de mai 1974, qui accuse, avec un produit net de Fr. 2250998,33, une augmentation de 13,4% par rapport à l'année précédente. Comme en 1973, les donateurs ayant versé 100 francs ou plus ont reçu un tiré à part bibliophilique, mis gratuitement à la disposition de la Croix-Rouge suisse.

Conférence générale des présidents de section

Lors de la dernière Conférence générale des présidents de section de la Croix-Rouge suisse, qui s'est tenue à Berne les 30 novembre et 1er décembre 1974, les activités du Groupe prospectif ont retenu l'attention des participants. Ceux-ci ont pu étudier un document élaboré par Mlle R. Reinhart, lic. en droit, sur l'importance pour la Croix-Rouge suisse des principes d'«indépendance», de «caractère bénévole» et d'«unité».

Le Groupe prospectif estime que la transformation de l'ensemble de la CRS en une «fondation» de droit privé ralentirait les réformes prévues et que l'«association» continue d'être la forme juridique adéquate.

En ce qui concerne la structure de la Croix-Rouge suisse, le Groupe prospectif considère comme le postulat le plus important la création d'organismes compétents pour la représenter sur le plan cantonal. Il a donc étudié des modèles dans ce but et poursuivi en outre ses travaux en vue de la réforme des organismes centraux.

Autres thèmes traités à l'occasion de cette Conférence: l'intégration des jeunes dans les sections (voir à ce propos l'article publié dans ce numéro), l'accueil de refugiés en Suisse, les soins extrahospitaliers.

Aide au sous-continent indien

D'août à mi-novembre 1974, la Croix-Rouge suisse a fait parvenir à ses Sociétés sœurs du Bangladesh, de l'Inde et de Birmanie d'importantes livraisons de vivres, couvertures et vêtements. La Confédération et l'Entraide protestante de Suisse ont partiellement contribué à ces opérations de secours. Vers le 15 novembre, il ne restait à la Croix-Rouge suisse qu'un solde d'environ 15000 francs sur les dons mis à sa disposition, alors que la situation ne s'était guère améliorée, et surtout pas au Bangladesh.

L'aide médicale se poursuit d'autre part

dans ce pays. Depuis 1972, une équipe médicale de la Croix-Rouge suisse, forte de cinq membres, travaille à l'hôpital de Dacca, où elle dispose de 40 lits pour indigents, toujours occupés. C'est pourquoi elle dispense aussi des traitements ambulatoires. La policlinique ne suffisant cependant plus aux besoins, la construction d'un dispensaire rattaché à l'hôpital a été décidée en accord avec la Croix-Rouge du Bangladesh: le Comité central a octroyé dans ce but un crédit de 400 000 francs provenant en partie d'un héritage, en partie d'autres ressources destinées à cet effet.

Le 23 septembre, une délégation de la Croix-Rouge du Bangladesh – dont faisaient entre autres partie son Président, Monsieur Mustafa, et le Professeur Hossein, directeur du Holy Family Hospital de Dacca – a rendu visite à la Croix-Rouge suisse et lui a exprimé ses remerciements pour l'aide fournie au cours des dernières années, en émettant le væu de la voir se poursuivre.

Vietnam du Sud

La Croix-Rouge suisse a reçu 500000 francs de la Confédération. Ajoutés aux fonds provenant de parrainages et à d'autres fonds de la Confédération, cette contribution permettra d'agrandir le Pavillon pour enfants (construit en 1967) de l'Hôpital civil de Da Nang. Des médecins et des infirmières suisses travaillent depuis longtemps dans ce service pédiatrique, tout en y instruisant le personnel vietnamien.

Amérique centrale

Après un voyage d'inspection de deux semaines au Honduras, au Nicaragua et au Guatemala, le chef du Service des opérations de secours de la Croix-Rouge suisse, M. Anton Wenger, a présenté ses conclusions au Comité central et lui a soumis des projets pour utiliser le solde des dons récoltés en faveur de cette région. Bien qu'il y ait encore toujours des situations d'urgence, il est prévu de soutenir en premier lieu des programmes de reconstruction, en partie en collaboration avec d'autres institutions d'entraide suisses.

Pérou

A la suite du tremblement de terre du 3 octobre qui a fait quelque 150 000 sansabri au sud de Lima, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a lancé, au nom de la Croix-Rouge péruvienne, un appel demandant des contributions en espèces destinées à l'achat de secours. La Croix-Rouge suisse a pu mettre à sa disposition un montant de 25 000 francs.

Réfugiés tibétains

Une campagne de propagande organisée par la presse Coop, rappelant le sort de la population tibétaine, a suscité 500 nouvelles inscriptions aux parrainages de la Croix-Rouge suisse, ce dont elle est très reconnaissante. En s'engageant à verser 10 francs pendant six mois, les «parrains» facilitent grandement le travail de la Croix Rouge suisse, actuellement responsable de l'assistance à 937 Tibétains en Suisse. Avec l'Association pour la création de fovers tibétains en Suisse, elle dispose ainsi de ressources importantes et durables pour cette tâche, ce qui permet d'envisager la venue dans notre pays de nouveaux réfugiés vivant en ce moment en exil en Inde, dans des conditions précaires.

«Votre Croix-Rouge»: le nouveau bulletin d'information de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse

La section genevoise de la Croix-Rouge suisse a saisi l'occasion du Salon des Arts-ménagers pour lancer le premier numéro d'un nouveau bulletin d'information dont le tirage, grâce à un mécène, a pu être de 25 000 exemplaires.

Un bulletin qu'elle se propose de publier désormais dix fois par an et dont la création est due à M. Willy Chevalley, journaliste.

Une fois de plus, au Bangladesh, des rizières inondées, une récolte perdue... (septembre 1974) (Photo Indermauer)

